



Attestations d'études collégiales Pilote Professionnel, Avion (CPL-ME-IR) - EWA.03

Établissement d'enseignement désigné # 011 003 283 266

Liste de cours à temps partiel (2 ans)

En temps partiel, l'étudiant peut voler pour débiter et terminer la licence de pilote privée d'ici la seconde année d'étude.

Première session – Première année (fin août à janvier)		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.001-AV	Droit aérien et procédures normalisées	45 heures
280.003-AV	Théorie du vol	45 heures
280.002-AV	Météorologie de base	45 heures
Total		135 heures

Deuxième session – Première année (mars à mai)		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.005-AV	Aérodynamique et performance	45 heures
280.007-AV	Facteurs humains	45 heures
Total		90 heures

Première session – Deuxième année (fin août à janvier)		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.004-AV	Moteurs, systèmes et instrumentation	45 heures
280.006-AV	Pilotage d'un aéronef monomoteur	75 heures
280.008-AV	Navigation	45 heures
Total		165 heures

Stage d'intégration pour la licence PPL : décembre à mars	
Ce stage permettra de faire la préparation finale à l'examen écrit de Transport Canada pour la licence de pilote privé. Ce stage d'intégration intégrera également des laboratoires pratiques de météorologie.	
Licence acquise	
Licence du pilote privé (PPL)	

LACHUTE AVIATION

480 Boul de l'Aéroparc, Lachute, Québec, Canada, J8H 3R8
info@lachuteaviation.com • www.lachuteaviation.com • 450-562-1330

LACHUTE AVIATION

Deuxième session – Deuxième année (mars à mai)		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.011.AV	Pilotage d'un aéronef multimoteur	45 heures
280.012.AV	Réglementation et procédures de vol aux instruments	45 heures
Total		90 heures
Qualifications acquises pendant la deuxième session		
Qualification de vol de nuit		

Troisième session- Deuxième année (fin août à octobre)		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.013.AV	Droit aérien commercial	45 heures
280.010.AV	Météorologie avancée	45 heures
280.014.AV	Vol aux instruments	60 heures
280.009.AV	Pilotage d'un aéronef monomoteur pour la licence professionnelle (CPL)	165 heures
Total		315 heures
Licence et qualification acquise pendant la troisième session :		
1) Qualification pour le vol aux instruments sur multimoteur		
2) Licence professionnelle (CPL)		
3) Examen IATRA (licence des membres d'équipage de conduite après 250h de vol)		
4) Examen ATPL (licence de pilote de ligne) – Dès vos 750h de vol atteint		

LACHUTE AVIATION

480 Boul de l'Aéroparc, Lachute, Québec, Canada, J8H 3R8
info@lachuteaviation.com • www.lachuteaviation.com • 450-562-1330